

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 100 (1949)

Heft: 2

Nachruf: Nekrologe = Nos morts

Autor: F.W.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les charges normales ont un poids de 80 à 90 kg.; il n'est pas recommandé de dépasser ces chiffres, car le déchargement ne peut alors plus être effectué par un seul ouvrier et le risque d'accidents s'en trouve sensiblement aggravé. Il arrive que des charges se détachent durant la descente; il convient donc de choisir le tracé de l'installation de façon telle que tout danger résultant de chutes soit éliminé.

Pour les transports à effectuer sur des distances allant de 500 à 1500 m., il faut utiliser un câble de 12 mm. de diamètre au minimum pour éviter qu'il scie trop rapidement les crochets. Lorsque la distance est plus courte et le poids de la charge relativement faible, un diamètre de 6 à 8 mm. suffit. S'il n'est pas possible de tirer un tracé droit et unique, il convient de créer des stations-relais; l'an dernier, à Roveredo, 6000 stères de hêtre ont été ainsi transportés sur une longueur de 3000 m., avec 3 stations intermédiaires et une différence de niveau de 800 m., à la cadence de 80 à 90 stères par jour !

Le câble simple peut être utilisé également pour le transport des plots si la distance est courte et la pente point trop accusée; les crochets sont alors remplacés par des roulettes. Lorsque le volume des bois à transporter est important, la construction d'une rampe de chargement à la station supérieure se justifie parfaitement.

Ed. R.

NEKROLOGE · NOS MORTS

† Marcel von der Weid

Les autorités et la population du canton de Fribourg ont fait d'importantes funérailles à Marcel von der Weid, ingénieur forestier et ancien conseiller d'Etat.

Ingénieur forestier d'abord et toute sa vie : c'était sa vocation. Conseiller d'Etat pendant 22 ans, par devoir civique.

Marcel von der Weid est né en 1866 à Wyler, en campagne singinoise ; une maison patricienne, une ferme, des prés et des forêts tout près ; c'est dans ce cadre qu'il fait ses premiers pas, que s'ouvrent ses yeux et son intelligence, c'est là le point de départ de son amour et de sa compréhension de la nature.

Ecoles primaires, Collège St-Michel de Fribourg, section industrielle, puis l'Ecole forestière à Zurich, condisciple de Engler, Badoux, de Gendre, stage à Fribourg auprès de l'inspecteur en chef Ed. de Gottrau. A cette époque, comme stagiaire il dut faire seul un relevé topographique de la forêt cantonale de Châtillon avec théodolite et planchette: « On nous laissait gentiment voler de nos propres ailes » nous racontait-il en souriant à ses souvenirs de jeunesse. En 1893 il est nommé inspecteur du 2^e arrondissement qui comprenait les districts de la Glâne et de la Veveyse ; il s'établit à Romont et rayonne de là quelque fois en chemin de fer, mais le plus souvent

en voiture, en traîneau et à cheval. Combien de fois ne rentre-t-il de ses équipées que tard dans la nuit tandis que sa jeune femme se ronge de soucis.

Il vient à Fribourg en 1905 prendre le 1^{er} arrondissement, soit les districts de la Sarine et de la Singine. Il trouve dans cet arrondissement le champ d'activité digne de ses capacités de forestier ; 500 ha. de forêts cantonales : Châtillon, Monterban, Bois Cornard, Monteynan avec sa grande pépinière, Burgerwald sur les pentes du Cousimbert. Il commence à appliquer un traitement cultural révolutionnaire ; son chef et ses collègues en sont éberlués si ce n'est pas scandalisés. Pensez donc ! Von der Weid abandonne le système de la coupe rase, il commence à mettre le désordre dans les peuplements en choisissant les plantes et les bouquets à abattre par-ci par-là ;



il accorde de l'attention aux feuillus, il les favorise même. Il prétend arriver à la régénération naturelle au lieu de continuer les belles plantations d'épicéa bien alignées. D'autre part, il se voue corps et âme à l'assainissement et au reboisement du bassin de la Gérine : Creux de l'Enfer et Höllbach. Quelles randonnées il faisait pour arriver à pied d'œuvre, puis pour diriger, contrôler le travail des pépinières, des plantations, des assainissements, des nettoyages de plantation : il travaille deux, trois jours avec ses forestiers et ses ouvriers, mangeant et logeant avec eux. Il fut du reste magnifiquement encouragé et soutenu par ses chefs cantonaux et fédéraux. M. Barras, inspecteur en chef, M. de Gottrau, ancien inspecteur en chef, M. Coaz, inspecteur général des forêts, puis combien de fois M. Décoppet et M. Petitmermet l'ont accompagné et guidé de leurs conseils.

Au début de 1914, les députés de la Singine viennent demander à leur inspecteur d'arrondissement d'accepter sa nomination au Conseil d'Etat, comme représentant de leur district. Lâcher les forêts pour la politique, quel dilemme ! Mais puisqu'il peut rendre service au pays il doit accepter. Au fait il y a une Direction des forêts et von der Weid accepte sous condition d'avoir la Direction des forêts. Il est aussi militaire, major d'infanterie, commandant du Bat. 16.

Le 9 mai 1914, Marcel von der Weid est nommé conseiller d'Etat, chef de la Direction militaire et de la Direction des forêts, vignes et domaines. Le 1^{er} août 1914 la guerre est déclarée et pendant quatre ans le directeur

militaire a une lourde tâche à accomplir. En 1918, il prend les dispositions nécessaires, afin d'éviter un coup de main révolutionnaire ; puis il visite les hôpitaux et lazarets où nos soldats (parmi eux son fils aîné) agonisent de la grippe.

Après la tourmente il prend en mains et mène à chef la réorganisation du service forestier cantonal : augmentation du nombre des arrondissements de quatre à sept et création de nouveaux triages afin d'intensifier le traitement de nos forêts. Lorsque l'inspecteur en chef des forêts, M. Barras, tombe malade, Marcel von der Weid le seconde et le remplace. A l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation forestière, le conseiller d'Etat, directeur, se charge d'assumer, sans rémunération, le travail d'inspecteur en chef, tant qu'il sera en fonctions. Et c'est ainsi que pendant 22 ans il put garder le contact direct avec la forêt et les forestiers. Il assume aussi la gestion des domaines et des vignes de l'Etat y appliquant ses connaissances d'enfant de la campagne et de propriétaire terrien.

A la fin de 1936, Marcel von der Weid, âgé de soixante-dix ans, quitte le Conseil d'Etat. Il voit son activité, restée alerte, à la gestion de propriétés particulières ; il garde un contact étroit avec les forestiers. Il ne manque pas une occasion de se retrouver au milieu d'eux. Au printemps 1948 une douleur lancinante l'importe ; le chirurgien qu'il consulte lui dit de venir lundi à l'hôpital pour une intervention. « Non, pas lundi, répond von der Weid, lundi je vais à la course annuelle des inspecteurs forestiers ; je viendrai mardi. » Et c'est ce qu'il fit. Il fut au milieu de nous pour la dernière fois dans la forêt cantonale du Burgerwald : il souffrait et souriait.

Marcel von der Weid était la droiture et l'honnêteté personnifiées : droiture de la pensée et de la parole ; honnêteté des convictions et des actes. Il fut pour nous forestiers un chef et un exemple aimé et vénéré : son souvenir demeurera ineffaçable.

F.W.

BÜCHERBESPRECHUNGEN · COMPTE RENDU DES LIVRES

Anuario Brasileiro de Economica Florestal, Instituto Nacional do Pinho, Jahrgang 1, Nr. 1. Rio de Janeiro, 1948.

Vom 19. bis 30. April dieses Jahres fand in Teresopolis (Brasilien) ein vom FAO einberufener Forstkongreß der lateinamerikanischen Staaten statt, über dessen Verlauf und Beschlüsse in Nr. 3 der « Unasylva » ausführlich berichtet worden ist. Als Beitrag zu diesem Kongreß haben leitende Männer der staatlichen Forstverwaltung, Wissenschaftler verschiedener Richtungen, Vertreter der Holzindustrie und der Industrie von Nebenprodukten Abhandlungen verfaßt, die nun in einem 500 Seiten starken Band zusammengefaßt sind. Das Instituto Nacional do Pinho eröffnet damit eine neue Reihe von Publikationen, in der Absicht, die Wald- und Holzwirtschaft der Vereinigten